



Travaux

10



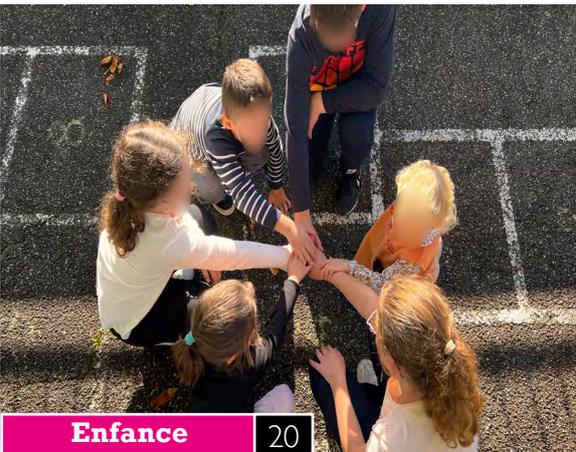
Économie

15



CCAS

18



Enfance

20



LE 15 MAI 1982  
EN PRESENCE  
DE M. GILLARD PREFET  
ET DE LA POPULATION  
CETTE NOUVELLE STATUE  
DE JEANNE D'ARC  
A ETE ERIGEE A L'INITIATIVE  
DE JEAN MANCEAV  
MAIRE DE MEHUN  
VICE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DU CHER

# Cérémonie des vœux 2023



**Jean-Louis SALAK,**  
Maire de Mehun-sur-Yèvre  
et le **Conseil municipal**

invitent tous les Mehunois à se retrouver  
à l'occasion des vœux du nouvel an

**Mercredi 18 janvier 2023**  
à 19h au Centre socioculturel André Malraux



**Jean-Louis SALAK**  
*Maire*

# Edito



## Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

Les couleurs de l'automne ont disparu et se dessinent à l'horizon des fêtes de fin d'année bien méritées. En effet, 2022 que nous espérons plus sereine après cette longue période de crise sanitaire s'est avérée au final symbole d'inquiétudes avec ce conflit aux portes de l'Europe et les menaces internationales qu'il suscite, auxquels se sont rajoutées une flambée généralisée des coûts des denrées et des matériaux ainsi qu'une inflation galopante du prix des différentes sources d'énergie.

Au vu de l'impact budgétaire que cela va occasionner, votre municipalité qui depuis déjà plusieurs années a mené un gros travail de réduction des dépenses, a recherché et engagé très rapidement de nouvelles sources d'économie principalement sur les dépenses énergétiques.

Ainsi, nous avons baissé le chauffage des bâtiments municipaux à 19°, une démarche dans laquelle nos agents sont très impliqués. Nous allons également, après l'avoir déjà réalisée dans deux lotissements en 2020, procéder à l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit, dans les différents quartiers de la ville. Cette mesure sera accompagnée d'une diminution de l'intensité lumineuse plus ou moins importante en fonction de la fréquentation des voiries ainsi que de la mise en place de luminaires à LED.

Nous devons, comme toutes les communes de France mais également comme chacun d'entre nous dans sa vie privée, minimiser nos postes de dépenses afin de pouvoir investir sur des projets essentiels.

Outre ceux en cours de réalisation, d'autres programmés et déjà subventionnés, certains sujets sont en réflexion. Ainsi, l'étude de nos structures nautiques qui nous a été rendue durant l'été met en évidence des coûts d'investissement et de fonctionnement très importants pour notre budget municipal. Nous sommes à la recherche de financements auprès de différents partenaires (Etat, région, département, agglomération, communautés de communes, organismes sportifs...) afin de maîtriser les dépenses. Cependant, les subventions espérées seront bien loin de compenser le coût total des solutions proposées. Des choix seront alors à privilégier, sachant que la priorité principale reste l'apprentissage de la natation vers les écoles et le collège. Un dossier spécial vous sera présenté dans un prochain Mehunmag à ce sujet.

Parce que l'actualité et les difficultés que nous connaissons tous ne doivent en aucun cas nous empêcher de profiter des bons moments de la vie, je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année, entourés de vos proches.

Sachez en savourer chaque instant !



**MEHUNMAG N°80 NOVEMBRE 2022**

**Directrice de la publication :** Béatrice Fournier  
**Rédaction :** Béatrice Fournier, Maryse Courveaulle, Sophie Brossier, Léa Couturaud, Philippe Bon  
**Impression :** Concordances - Bourges  
**Crédits Photos :** Ville de Mehun-sur-Yèvre, Freepik  
[www.ville-mehun-sur-yevre.fr](http://www.ville-mehun-sur-yevre.fr)  
[facebook.com/mairiemehunsuryevre](https://facebook.com/mairiemehunsuryevre)



## ■ SÉCHERESSE

L'été 2022 a été marqué par un épisode de sécheresse très préoccupant, nécessitant la mise en place de restrictions des usages de l'eau. L'arrêté en vigueur, précisant ces directives, est disponible sur la page d'accueil du site internet de la ville. Une carte interactive est également mise en ligne par les services de la Préfecture.

**Les Mehunois qui ont subi des dommages liés à cette situation sont invités à se faire connaître auprès de la mairie qui va déposer une demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle.**

## ■ NOUVEAU PRÊTRE

L'abbé Christian BENZEBIMIATA a été installé nouveau curé de la paroisse de Mehun-sur-Yèvre en remplacement de l'abbé Jean-Marc PISSEVIN depuis le 17 septembre.

## ■ COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Vendredi 11 novembre, de nombreux Mehunois se sont réunis pour commémorer l'Armistice de la Première Guerre Mondiale. Le cortège d'anciens combattants, de pompiers, d'élus, d'enfants et de leurs parents... s'est rendu au cimetière pour rendre hommage et déposer une gerbe en l'honneur des combattants et victimes civiles qui ont péri durant cette guerre.

Le maire a remercié l'ensemble des Mehunois présents et l'Harmonie municipale a clôturé la cérémonie. Les participants ont ensuite été invités à partager le verre de l'amitié à l'Espace Maurice Genevoix



Des membres de l'association des Anciens Combattants sont partis en voyage dans la principauté d'Andorre du 9 au 14 septembre derniers.

## ASSOCIATIONS

### ■ PANNEAU POCKET RELAIE VOS INFORMATIONS



Un nouvel onglet dédié à la communication des associations mehunoises est disponible sur l'application PanneauPocket. Les associations qui souhaitent transmettre des informations via ce canal sont invitées à remplir le formulaire disponible sur le site internet de la ville et à le transmettre au service communication.

Les personnes abonnées recevront ensuite des alertes liées aux événements associatifs organisés dans la ville.

### ■ ENVOYEZ VOS PHOTOS !

À l'occasion des vœux à la population qui aura lieu le 18 janvier 2023, un diaporama retracera l'année écoulée. Pour y figurer, les associations doivent transmettre deux photos illustrant leurs activités **avant le 15 décembre** au service communication:

[dircom@ville-mehun-sur-yevre.fr](mailto:dircom@ville-mehun-sur-yevre.fr)





## VIVRE ENSEMBLE

Pour le bien-être de tous, il est important de respecter certaines règles :

### BON VOISINAGE



#### NUISANCES SONORES

Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, motoculteurs, tonçonneuses, perceuses, etc...) sont autorisés :

- du lundi au vendredi : 8h30/12h - 14h30/19h30
- le samedi : 9h/12h - 15h/19h
- le dimanche et les jours fériés : 10h/12h



#### POUBELLES

Les containers de collecte des ordures ménagères doivent être placés en bordure de la voie carrossable ouverte à la circulation publique la plus proche du domicile ou au point de regroupement agréé qui leur aura été désigné.

Ceux-ci doivent être sortis fermés, au plus tôt la veille de la collecte après 19h et rentrés, au plus tard à 19h les jours de collecte. En aucun cas les containers ne doivent rester en permanence sur la voie publique.



#### BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Toute l'année, il est interdit de brûler les déchets dits "verts", éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillages. Des bennes à végétaux sont disponibles à la déchetterie. Un broyeur est mis à disposition aux services techniques.

#### TERRAINS EN FRICHE

Les propriétaires de terrains situés à moins de cinquante mètres d'une habitation ont l'obligation d'assurer leur entretien.

### ANIMAUX



#### CHIENS EN LAISSE ET/OU MUSELÉS

Tout chien circulant sur la voie publique et dans les lieux publics doit obligatoirement être tenu en laisse. En outre, les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories doivent être muselés et leurs propriétaires doivent posséder un permis de détention.



#### CHATS ERRANTS

Le nourrissage des chats errants sur la voie publique est interdit ainsi que dans les parties communes d'immeubles, voies privées et cours où cela risque de gêner le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

#### ABOIEMENTS

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit, notamment par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

#### DÉJECTIONS

Il est obligatoire, pour le bien-être de tous, de ramasser les déjections y compris dans les caniveaux, squares, parcs, jardins et espaces verts publics. Des sachets sont disponibles gratuitement aux services techniques et à la mairie.

### LIEUX PUBLICS



#### CIRCULATION DANS LES JARDINS

La circulation et le stationnement de tous les véhicules à moteur sont interdits dans les Jardins du Duc Jean de Berry.

#### BAIGNADE ET CANOTAGE

La baignade et le canotage sont strictement interdits (hors clubs sportifs) dans l'Yèvre et l'Annain, à partir des berges dépendant du domaine public et sur toute la longueur du canal à l'intérieur de la commune.

#### PÊCHE

Il est interdit de pêcher dans l'Yèvre et le canal en se plaçant sur les ponts de la rue Jeanne d'Arc.

Tout pêcheur, dans les zones autorisées, doit laisser propres les lieux et les rives où il s'est installé.



#### CAMPING SAUVAGE

Le bivouac, les feux de camp et de plein air et l'utilisation de réchauds et de barbecues sont interdits de jour comme de nuit sur le domaine public et notamment dans les jardins du Duc Jean de Berry.

## VISITE DE LA NOUVELLE SOUS-PRÉFÈTE

Le mercredi 5 octobre, le maire a accompagné Anne-Charlotte BERTRAND, sous-préfète de Vierzon, pour une visite de la structure France Services de Mehun-sur-Yèvre. Ils ont échangé avec les agents sur leurs missions auprès des usagers et sur leur organisation interne.

### Contact & rendez-vous :

- 02 48 23 76 98
- mehun-sur-yevre@france-services.gouv.fr
- 3 rue Catherine Pateux, 18500 Mehun-sur-Yèvre

### Horaires d'ouverture :

- Du mardi au vendredi : 9h/12h -14h/18h
- Le samedi : 9h/12h



## 50 ANS DE NEXANS

Le vendredi 9 septembre, Merrouane BENRABAH, directeur de l'usine Nexans de Mehun-sur-Yèvre, a invité Jean-Louis SALAK, maire, Anne-Charlotte BERTRAND, sous-préfète de Vierzon, Nicolas SANSU, député et les principaux clients de l'usine à célébrer les 50 ans de l'établissement. Implantée en 1972, par Maurice GORSE, cette entreprise est aujourd'hui l'un des deux poumons industriels de la ville. Les salariés ont été associés à l'événement.



Crédit photo : Ludovic Letot

## LES BERRICHONS DE PARIS À MEHUN

Fin août, le Cercle Amical des Berrichons de Paris proposait à ses membres et sympathisants sa traditionnelle sortie d'été en Berry.

Après une matinée centrée sur l'art roman et l'église Saint-Aignan de Brinay, puis sur la redécouverte des vins de Quincy, l'après-midi était consacré au patrimoine mehunois : promenade dans les jardins du Duc Jean de Berry, exposé historique, visite du Pôle de la porcelaine et des salles du château, ce fut l'occasion de partager avec le maire, le verre de l'amitié et la galette sous les ombrages de la cour de l'école.



## FÊTE DES VOISINS

Cette année, plusieurs fêtes de voisins ont eu lieu à l'initiative des habitants, notamment dans les quartiers de la rue du Gué Marin, la rue Henri Boulard et les Jardins de Barmont. Ces moments conviviaux et chaleureux permettent de créer du lien social.



## REPAS DES ANCIENS

Vendredi 11 novembre, près de 200 Mehunois âgés de 70 ans et plus se sont retrouvés pour le traditionnel repas des anciens, offert par le CCAS.

D'anciennes photos et cartes postales de la ville illustraient le thème du repas : "Mehun d'Hier".

Après avoir dégusté un repas très apprécié, place à la musique, les convives ont terminé l'après-midi en dansant sur les mélodies proposées par l'orchestre invité.



## VITABUS MEHUN

"Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la commune de Mehun-sur-Yèvre a rejoint le périmètre d'AggloBus lors de son intégration à l'agglomération BourgesPlus.

Depuis cette date, les habitants de la commune bénéficient des accords passés entre le syndicat et la région pour faciliter l'accès à la ligne REMI 185 et aux trains régionaux entre Mehun et Bourges\*, du service LibertiBus pour les déplacements des personnes à mobilité réduite et du service de location de vélo CycloPlus.

Avec l'entrée en vigueur de la prochaine concession de service public de transport, les habitants de la commune bénéficieront au 2 janvier 2023 d'un nouveau service AggloBus pour faciliter l'accès aux trains et cars régionaux ainsi qu'aux services et commerces de la commune.

En cette période où se déplacer en voiture coûte de plus en plus cher, ce nouveau service à la demande baptisé « VitaBus Mehun » offrira aux Mehunois et Mehunoises une solution alternative, facilement accessible, plus économique et moins polluante pour se rendre sur le centre de la commune ou prendre le train pour aller travailler.

*\* les cars et trains régionaux entre Mehun et Bourges sont accessibles sans coût supplémentaire aux abonnés AggloBus munis d'une carte d'accès couplé (gratuite)."*

**Jean-Michel GUÉRINEAU**  
Président d'AggloBus



### QU'EST-CE QUE LE « VITABUS MEHUN » ?

**Le « VitaBus Mehun » est un service de transport collectif à la demande, sur réservation préalable, disponible du lundi au samedi de 7h à 19h, sauf les jours fériés, à partir du 2 janvier 2023.**

Il donne la possibilité de se déplacer dans un véhicule de type « navette de centre-ville » à l'intérieur de la commune entre l'un des 28 arrêts de proximité ou points d'intérêt répartis sur l'ensemble du territoire.

Ces points d'intérêts vont permettre, par exemple :

- de se rendre à Bourges par le train en étant déposé à la gare de Mehun, ou par la ligne REMI 185 en étant déposé sur l'un des arrêts desservis
- d'être déposé au centre de Mehun-sur-Yèvre pour faire ses achats dans les commerces du centre ou se rendre en mairie
- de se rendre à un rendez-vous médical
- d'aller faire ses courses dans les supermarchés mehunois.

Chacun compose son trajet sur mesure en fonction :

- de l'arrêt de départ
- de l'arrêt de destination
- de l'horaire de déplacement souhaité.

**Seuls seront possibles les déplacements :**

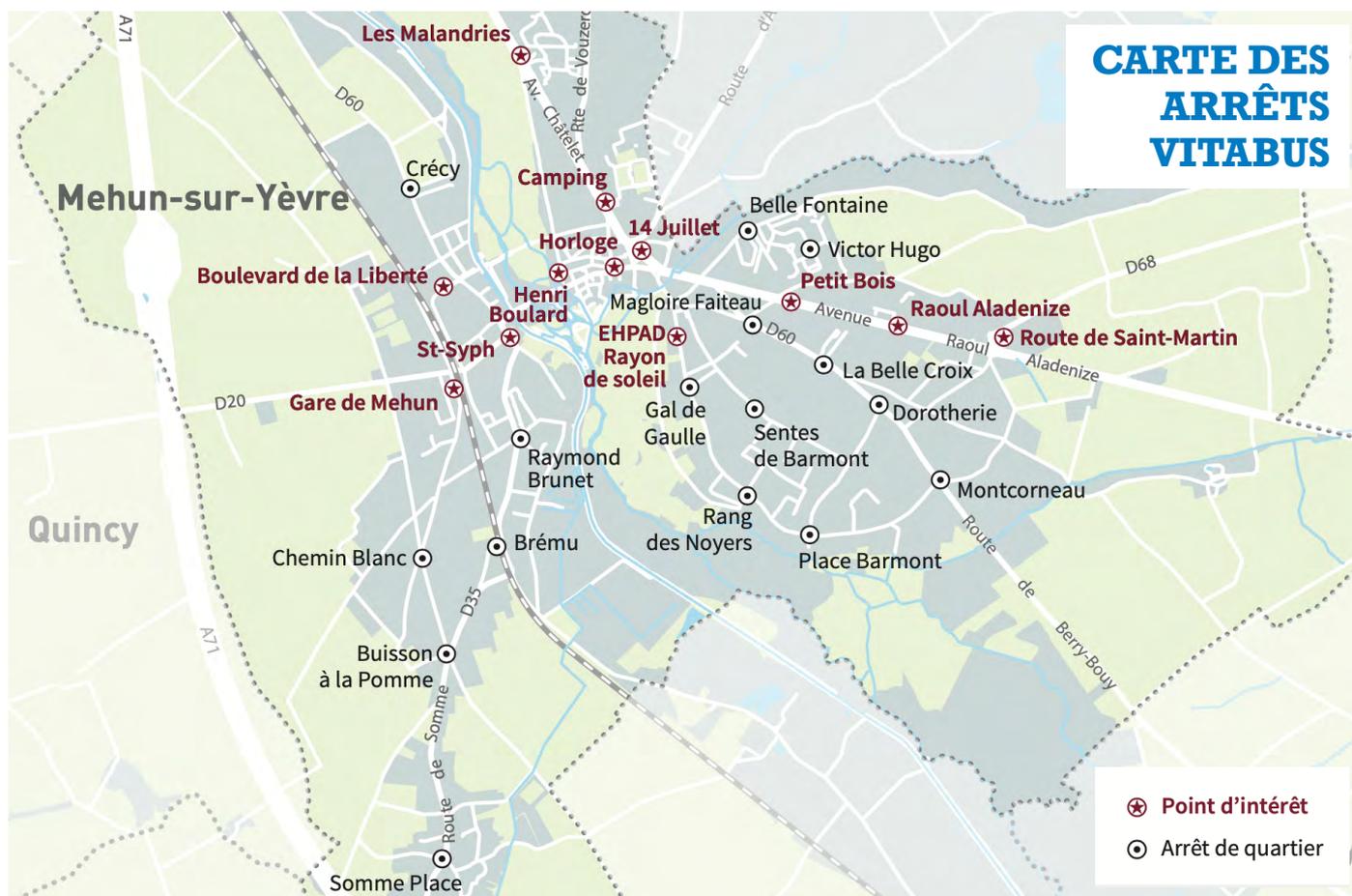
- **d'un arrêt de quartier vers un point d'intérêt**
- **d'un point d'intérêt vers un arrêt de quartier**
- **d'un point d'intérêt vers un autre point d'intérêt.**

Des opérateurs et l'outil de réservation en ligne feront alors des propositions tenant compte des demandes et des disponibilités du service.



Plus d'infos  
sur le site  
d'Agglobus





## COMMENT RÉSERVER ?

## COMBIEN ÇA COÛTE ?



**Pour se déplacer, il est nécessaire de réserver jusqu'à une heure avant le départ.**

Les tarifs du réseau AggloBus s'appliquent au service "VitaBus Mehun", qu'il s'agisse des tickets ou des abonnements.

Les usagers possédant déjà un abonnement au réseau AggloBus, pourront l'utiliser pour leurs trajets sur le service "VitaBus Mehun".

- **par téléphone** : 02 48 67 48 67  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h

- **par internet** : 7j/7 et 24h/24  
en scannant ce QR code ou sur  
[agglobus.transport-a-la-demande.fr](http://agglobus.transport-a-la-demande.fr)



Pour ceux n'ayant pas de titre de transport, il sera possible de bénéficier de ce service dès le 2 janvier en achetant un ticket unitaire à 1,40 € auprès du conducteur.

Comme l'ensemble du réseau AggloBus, le service "VitaBus Mehun" est gratuit le samedi.

En cas d'empêchement, l'annulation est possible jusqu'à 1 heure avant le déplacement prévu via les mêmes canaux que pour la réservation (téléphone aux horaires d'ouverture ou par internet).

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Rendez-vous :

- sur le site d'agglobus : [www.agglobus.com](http://www.agglobus.com)
- à l'Espace Nation : 1 place de la Nation, BOURGES
- par téléphone au 02 48 50 82 82.

## AUTRES SERVICES DE TRANSPORT PROPOSÉS

Les services "LibertiBus" (service de transport à la demande, destiné aux personnes en situation de handicap) et "Cycloplus" (location de vélos classiques ou à assistance électrique) sont également accessibles aux Mehunois.

Pour connaître toutes les informations relatives à ces dispositifs, rendez-vous sur le site internet d'Agglobus.

## ■ SÉCURISATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la ville, depuis la fin septembre, Bourges Plus a initié des travaux de raccordement du réservoir du château d'eau du Pont de la Plante à celui de Marmagne. La rue André Brému sera fermée, en raison du seul positionnement possible de la canalisation au milieu de la chaussée, en trois phases selon l'avancée du chantier :

- depuis la rue du 11 novembre jusqu'à la rue de Trécy le Haut
- de la rue de Trécy le Haut jusqu'à la rue Raymond Brunet
- de la rue Raymond Brunet au lieu-dit la Petite Rivière.

Bourges Plus profite de ces travaux pour renouveler la canalisation de distribution de la rue André Brému et pour effectuer la reprise de tous les branchements particuliers.



*Régulièrement l'Agence Régionale de Santé procède à des analyses de l'eau destinée à la consommation humaine. Les résultats sont disponibles sur le site de la ville, rubrique « assainissement/eau ». Le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau est accessible sur le site de Bourges Plus.*

**Coût global de l'opération :**  
**4 300 000 € HT**

Financé à hauteur de 88% par Bourges Plus  
et 12% par l'Etat  
(dotation de soutien à l'investissement public local)

## ■ TRAVAUX DE VOIRIE

Le programme des travaux de voirie de 2023 a été attribué aux entreprises Axiroute et Colas France. Il concernera la réfection de l'enrobé des rues suivantes :

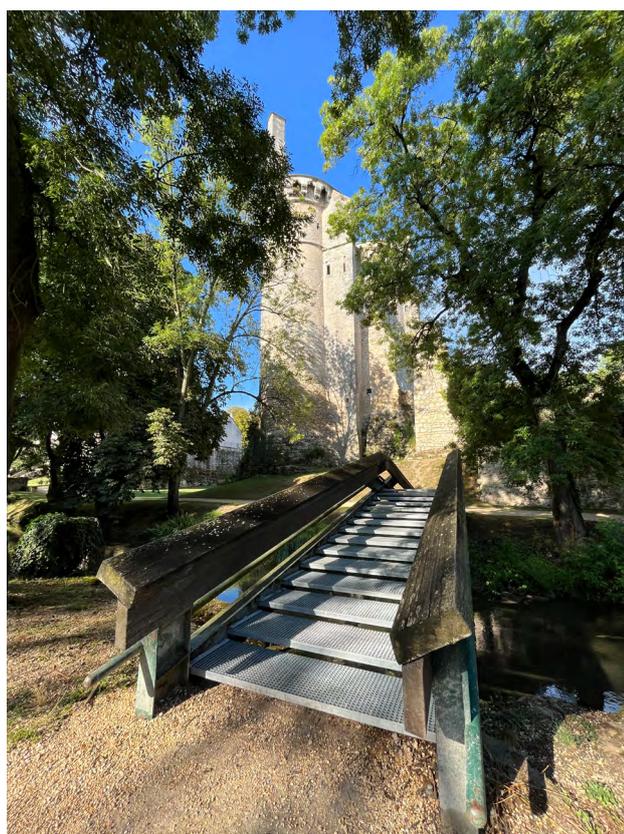
- **Rue du 11 Novembre**
- **Rue des Communaux**
- **Rue du Chailloux brûlé**
- **Rue de Verdun**
- **Route de Montcorneau**

**Coût des opérations :**  
**148 632,34 €**

Le planning d'exécution est en cours d'élaboration et sera communiqué ultérieurement.

## ■ RÉFECTION DES PASSERELLES

Deux passerelles et le pont chinois ont été rénovés dans les Jardins du Duc Jean de Berry. Le bois a été remplacé par une structure en métal plus robuste permettant d'augmenter la durée de vie de ces installations et de faciliter leur entretien.



**Coût global de l'opération :**  
**67 180 €**

Financé à hauteur de 50% par la ville  
et 50% par Bourges Plus

## PONT DE LA RUE GILBERT DEMAY

Ce pont a été construit à la fin du 19ème siècle. Il s'agit d'un pont à poutrelles métalliques d'une longueur de 6,8 m et d'une portée de 5,95 m. Un diagnostic a été effectué en 2019 indiquant une forte corrosion des poutrelles de l'ouvrage nécessitant des travaux d'entretien et de réparation :

- reprise des joints des pierres maçonnées
- remplacement des pierres fissurées
- scellement des pierres de la superstructure des culées
- décapage de la végétation sur les murs de soutènement
- reconstruction complète du tablier.

Au préalable, des études ont été réalisées :

- recherche d'amiante et HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques)
- dossier de déclaration lié à "la loi sur l'eau"
- étude géotechnique.

La reconstruction du pont coiffe l'ancien ouvrage pour conserver les parements maçonnés avec notamment :

- des fondations sur des micropieux
- un tablier en poutrelles acier
- une dalle de compression en béton armé
- la construction d'un plateau surélevé.

L'avancement des travaux respecte le planning prévu malgré les intempéries et l'obligation de maintenir l'écoulement de l'Annain.

D'autres travaux sont à venir autour de cet ouvrage en 2023 :

- enfouissement des réseaux électriques, de télécommunication, de la fibre et d'éclairage public
- aménagements de la rue avec la création d'un trottoir et de places de stationnement
- aménagements de sécurité et réfection de la couche de roulement
- remplacement de l'éclairage public existant par un éclairage LED.



### LES TRAVAUX DU PONT EN QUELQUES CHIFFRES :

**18** micropieux

de **13** à **17** mètres de profondeur.

**12** poutres en acier  
de **12** mètres de long  
pour un poids total de  
**17** tonnes.

Tablier de **75** tonnes  
dont **5** tonnes  
de ferrailage.

**Coût global de l'opération :**  
**518 844,19 € HT**  
Financé à hauteur de 57% par la ville et 43% par l'Etat.

**POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE PONT ET L'HISTOIRE DE CE QUARTIER RENDEZ-VOUS PAGE 28.**



## CHICANES RUE DU FOUR À CHAUX

Suite au constat de vitesse excessive dans la rue du Four à Chaux, l'installation de chicanes est testée actuellement pour connaître l'incidence de cet aménagement sur le comportement des usagers.



## ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Depuis le début de l'année, la commune a mis en place l'extinction nocturne dans deux quartiers. En fin d'année, ce dispositif sera étendu à d'autres secteurs de la ville.

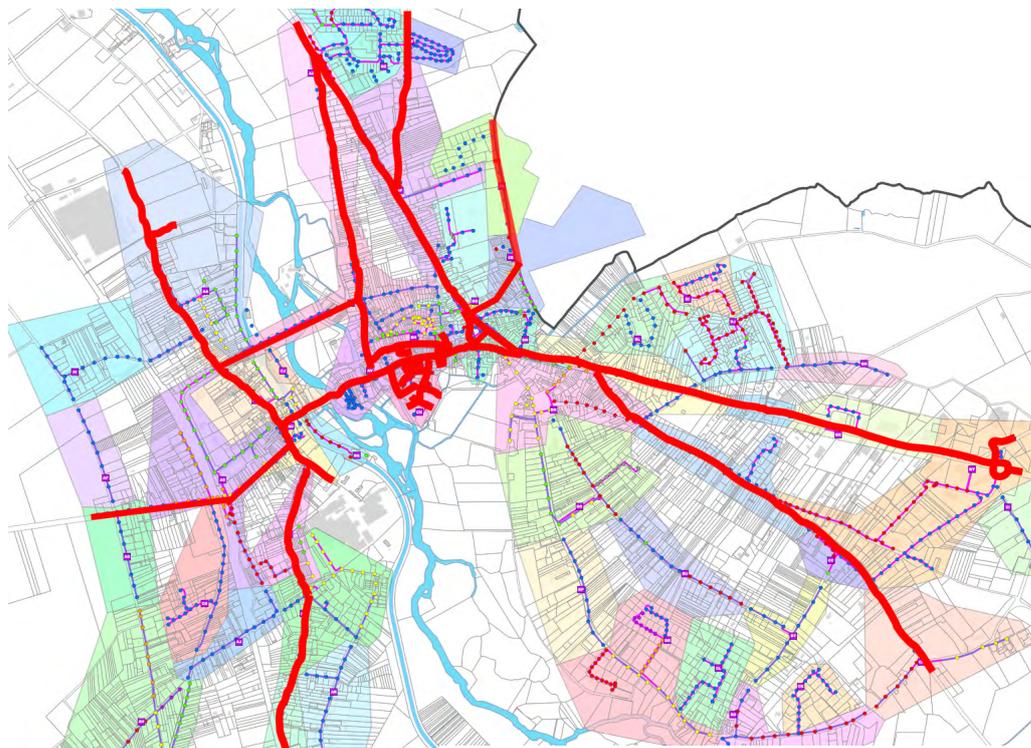
L'extinction de l'éclairage public intervient de minuit à 5h du matin.

Les axes principaux et le centre-ville ne sont pas concernés par une extinction complète. Mais, dans la mesure où l'installation le permet (éclairage LED) l'intensité lumineuse est abaissée.

L'extinction de l'éclairage public répond à plusieurs objectifs : diminuer les nuisances pour les riverains, réduire la pollution lumineuse pour préserver la biodiversité, alléger la facture énergétique, et ... mieux observer le ciel étoilé !

C'est aussi réduire les émissions de gaz à effet de serre et préserver les ressources naturelles. Cette action contribue à la sobriété énergétique rendue nécessaire par les enjeux climatiques.

En parallèle, la modernisation de l'éclairage public est en marche. Des lampadaires à LED sont installés lors des travaux d'extension ou de renouvellement.



**En rouge, les rues restant éclairées :**

Route de Vouzeron	Rue Camille Méraut (de la rue Paul Besse à la rue Henri Boulard
Rue du Chemin vert	Rue Emile Zola
Rue Fernand Baudry	Rue Jeanne d'Arc
Place du 14 juillet	Place de la République
Rue Magloire Faiteau	Place du Général Leclerc
Route de Berry Bouy	Route de Vouzeron
Avenue Raoul Aladenize	Route de Somme
Avenue Jean Châtelet	Rue du Richefort
Route de Bourges	Route de Marmagne
Rue Henri Boulard	Route de Quincy
Rue Paul Besse	Rue de Trécy le haut
Rue Maurice Gorse	Rue André Brému
Rue Agnès Sorel (de la rue Jeanne d'Arc à la Place Jean Manceau)	Avenue Jean Vacher
Rue Augustin Guignard	Avenue Pierre Semard.

### L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN QUELQUES CHIFFRES

#### Coût de l'éclairage public

## 2020

**Coût : 147 K€**

**soit 21,93 € par habitant**

La part de l'éclairage public représente **52%** de la dépense d'électricité de la Commune.

## 2021

**Coût : 173 K€**

**soit 25,81 € par habitant.**

La part de l'éclairage public représente **54%** de la dépense d'électricité de la Commune.

## 2022

**Coût estimé : 180 K€**

**soit 26,93 € par habitant.**

La part de l'éclairage public représentera **45%** de la dépense d'électricité de la commune.

**Le nombre de plus en plus important d'éclairages à LED et l'extinction de certains quartiers permettent d'atténuer la hausse du prix de l'électricité.**

#### Consommation annuelle des rues qui seront éteintes

**Consommation sans coupure :**  
476156,8kWh/an

**Coupure de 00h à 5h :**  
économie de  
211947,8 kWh/an

**Consommation avec coupure :**  
264208,9kWh/an

**Consommation des rues non éteintes :**  
302646,01 kWh/an

## PUBLICITÉS ET ENSEIGNES LUMINEUSES

Les commerces et les entreprises sont soumis à la réglementation nationale dans le but de réduire les nuisances d'éclairage nocturne des publicités, pré-enseignes, enseignes lumineuses et des bâtiments non résidentiels (bureaux, commerces, bâtiments agricoles ou industriels, façades, vitrines...).

### Pré-enseignes lumineuses

- extinction entre 1h et 6h du matin

### Enseignes lumineuses

- extinction entre 1h et 6h du matin lorsque l'activité signalée a cessé

### Vitrines de magasin ou d'exposition

- extinction au plus tard à 1h du matin ou 1h après la cessation de l'activité
- allumage à partir de 7h du matin ou 1h avant le début de l'activité si celle-ci s'exerce plus tôt

### Éclairage des locaux professionnels

- extinction au plus tard 1h après la fin de leur occupation
- allumage à partir de 7h du matin ou 1h avant le début de l'activité si elle commence plus tôt

### Éclairage des façades de locaux professionnels

- extinction au plus tard à 1h du matin
- allumage au plus tôt à 7h du matin ou 1h avant le début de l'activité si elle commence plus tôt

**S'associant à cette démarche, la commune a décidé la mise en veille des panneaux électroniques d'information de 22h à 6h, ce qui génère une économie de la consommation électrique de ces panneaux estimée à 70%.**

## HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de la ville passe à l'heure d'hiver du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars.

	Matin	Après-midi
mardi		
mercredi	9h/12h	13h30/17h15
vendredi		
samedi		

Fermée les lundis, jeudis et dimanches.

L'ensemble des déchetteries de l'agglomération Bourges Plus est accessible aux Mehunois.

Retrouvez les informations relatives aux déchetteries de l'agglomération, points d'apport volontaire, consignes de tri et jours de collecte sur l'application :

« MonServiceDéchets »

[www.monservicedechets.com](http://www.monservicedechets.com)

## EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les emballages plastiques devront être jetés dans le bac jaune de recyclage, en plus des papiers et autres déchets recyclables. Cette nouvelle consigne de tri va générer une augmentation du volume de déchets recyclable de 25%.

Les foyers, pour lesquels le bac jaune sera trop petit, pourront en demander un plus grand au service environnement de Bourges Plus.



**monservice déchets**

L'appli de mon aggro pour bien trier mes déchets

A télécharger sur les stores ou en flashant ce QR code

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

BOURGES PLUS SUEZ

## ■ PYLÔNE DE TÉLÉCOMMUNICATION

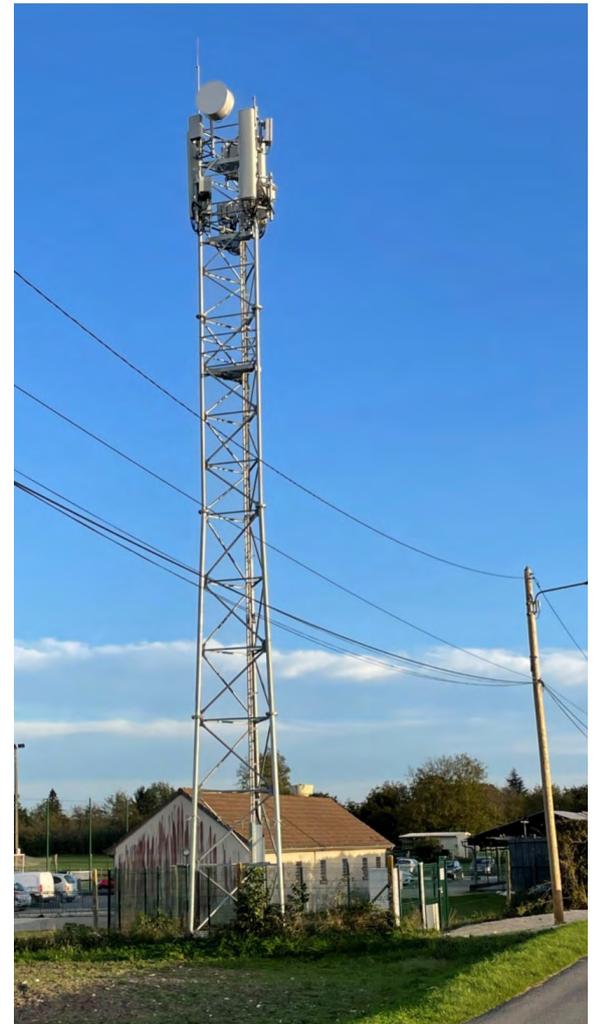
Face à l'augmentation du volume des usages du numérique et l'insuffisance de couverture, Bouygues Telecom, par l'intermédiaire de la société Phoenix France Infrastructures, a sollicité la commune pour la construction d'une nouvelle antenne relais afin d'améliorer les conditions de communication téléphonique et la navigation internet mobile 2G, 3G, 4G et 5G.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'accord de mutualisation d'une partie des réseaux de téléphonie mobile Bouygues Telecom et SFR.

Le terrain appartenant à la commune, situé au 118 chemin de la chaussée de César, a été retenu pour l'implantation de ce pylône après une étude de propagation des ondes et de simulation des champs électriques nécessaires pour assurer une couverture suffisante au plus juste niveau de puissance tout en garantissant la sécurité des personnes.

Le conseil municipal du 8 juillet 2021 a approuvé cette implantation et le projet de bail avec la société. Les travaux d'implantation du pylône ont débuté au printemps 2022.

La mairie a ensuite sollicité l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) qui autorise et s'assure de la conformité de ces installations afin de réaliser des mesures préalables à l'installation du nouvel émetteur, sur 3 sites (le terrain de foot, l'habitation la plus proche ainsi que l'école maternelle Jules Ferry). Leurs résultats, assurant du faible niveau d'émission de cette installation, ont été fournis aux riverains et aux utilisateurs du stade des Acacias pour répondre à leurs inquiétudes.

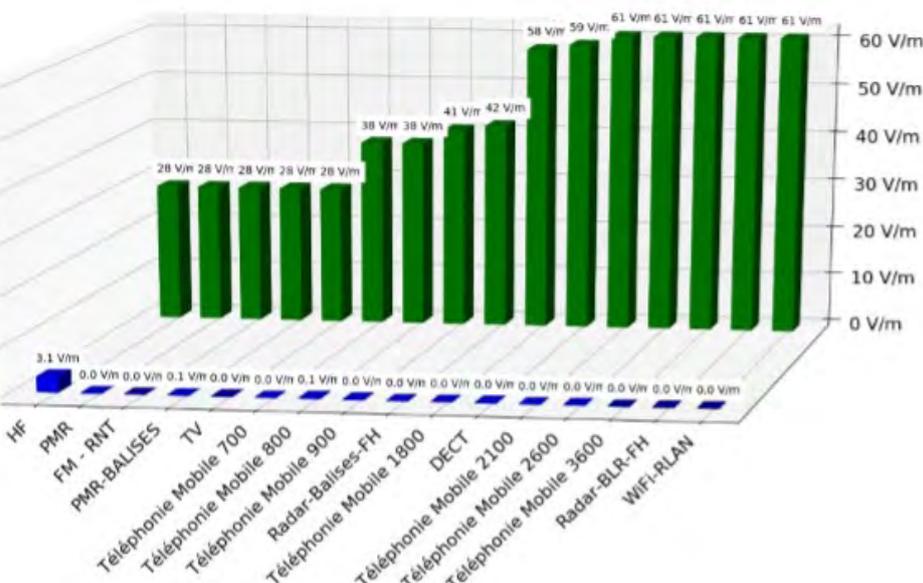


Les premières mesures ont été effectuées le 5 juillet 2022 par la société EXEM accréditée COFRAC (Comité Français d'Accréditation).

Les résultats sont disponibles sur le site Cartoradio.

Ils montrent les niveaux actuels (en bleu) du champ électrique par service (radio, télévision, téléphonie, WIFI, Radars...) et leur conformité bien en dessous des normes (en vert).

Après la mise en service qui devrait intervenir en cette fin d'année, une nouvelle série de mesures sur les 3 sites sera effectuée à des fins de vérification.



Graphique des résultats par service au niveau de l'école Jules Ferry.

**Sites utiles :**

**ANFR :**

<https://www.anfr.fr/>

**Cartoradio :**

<https://www.cartoradio.fr/#/>

## COMMERCES - SERVICES

### A EMIGRANTE

Spécialités portugaises à emporter  
89 Rue Jeanne d'Arc  
Tél. : 06 86 08 04 86  
[sandra.claudio5@hotmail.com](mailto:sandra.claudio5@hotmail.com)

### CLOPINETTE

Vente de cigarettes électroniques  
1 avenue Jean Châtelet  
Tél. : 09 71 11 97 52  
[mehunsuryevre@clopinette.fr](mailto:mehunsuryevre@clopinette.fr)  
<https://clopinette.com>  
Instagram : [clopinette\\_mehun\\_sur\\_yevre](#)

### INKBEAUTY NAILS

Espace beauté  
1 place Raymond Vallois  
Tél. : 06 21 74 58 10  
[inkbeautynails@outlook.fr](mailto:inkbeautynails@outlook.fr)  
Instagram : [ink.beautynails](#)

### Changement d'adresse :

### CYCLES STREBELLE

159 rue Jeanne d'Arc  
Tél. : 06 34 15 19 74  
[contact@cycles-strebelle.fr](mailto:contact@cycles-strebelle.fr)

## ARRIVÉE DU CHEF DE PROJET "PETITES VILLES DE DEMAIN"

Yann SORIN est le nouveau chef de projet du programme d'Etat « Petites villes de demain ».

Il a pour mission d'inscrire Mehun-sur-Yèvre dans un projet de territoire, à travers différentes stratégies et actions à engager.

Pour mener à bien sa mission, plusieurs enjeux ont été identifiés et répartis en 4 axes de travail :

- valorisation et développement du tissu commercial et artisanal
- amélioration du cadre de vie et encouragement des mobilités actives
- développement touristique, sportif et valorisation du patrimoine
- remobilisation du bâti vacant en centre-ville.

Il ira régulièrement à la rencontre des acteurs économiques de la ville pour mettre en œuvre ce projet.



## SALON DES MÉTIERS D'ART 2022

Associée et soutenue par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Centre Val de Loire-Cher, la ville a organisé les 7-8 et 9 octobre derniers le 10<sup>ème</sup> salon des Métiers d'art.

Récompensée par le label « Ville et Métiers d'art » pour son dynamisme et ses initiatives en faveur des artisans d'art, Mehun-sur-Yèvre a montré, une fois de plus, son attachement à ces métiers d'exception et confirmé sa place au sein de ce réseau professionnel, constitué d'une centaine de villes répartie sur tout le territoire national.

Vingt-trois artisans, venus principalement du Cher et de l'Indre, ont présenté leurs créations au travers de démonstrations.



## MUTUELLE COMMUNALE

L'agglomération s'engage pour la santé de tous en proposant une mutuelle santé aux garanties et tarifs adaptés aux besoins de chaque habitant : "Mut'Village" par l'organisme Mutuale.

Ce dispositif, à but solidaire, s'adresse en priorité aux populations pour qui le coût d'une mutuelle est lourd à supporter ou qui ne disposent pas de mutuelle obligatoire dans le cadre de leur emploi salarié : retraités, étudiants, demandeurs d'emploi, auto-entrepreneurs...

Afin de présenter ses offres et son fonctionnement, cette mutuelle organise une réunion publique :

- **jeudi 1<sup>er</sup> décembre à 18h30**
- **centre socioculturel André Malraux**

**JEUDI 1<sup>ER</sup>  
DÉCEMBRE**

**18h30 - 20h30**

## RÉUNION PUBLIQUE

**MEHUN-SUR-YÈVRE**  
Centre Socio-Culturel André Malraux  
Place du 14 Juillet 2022

**Des agences de proximité**

**Un reste à charge zéro** pour certains équipements (dentaire, optique, auditif)

**Des permanences** animées par un(e) conseiller(ère) dans votre commune

L'accès à la **téléconsultation**

**4 raisons de choisir Mutuale**

- contrat responsable
- Pas d'exclusion d'âge
- Pas de questionnaire médical
- Un forfait sport à partir de 20€ selon l'option choisie
- Une assistance vie quotidienne

**Renseignements :**  
Agence Mutuale de Bourges 11 Av. du 11 Novembre 1918  
✉ agence.bourges@mutuale.fr

Rendez-vous sur **www.mutuale.fr** pour :

- Découvrir notre offre Mut'Village et obtenir votre devis en 2 minutes
- Être rappelé et/ou obtenir un rendez-vous

**Mutuale**  
La Mutuelle Familiale

## CONSEILLERS NUMÉRIQUES

Des ateliers de formation individuels et collectifs sont désormais proposés par des conseillers numériques pour les personnes qui souhaitent devenir autonomes dans leurs usages du quotidien.

Ces conseillers peuvent être sollicités, **sur rendez-vous**, pour apprendre à :

- utiliser un ordinateur, un smartphone ou une tablette
- réaliser des démarches en ligne
- utiliser les réseaux sociaux
- faire des achats en ligne
- suivre la scolarité de son enfant
- accéder à l'offre locale de soins et de services...



### MAISON DÉPARTEMENTALE D'ACTION SOCIALE

14 Rue Agnès Sorel  
Mehun-sur-Yèvre  
02 48 25 23 30

### BOURGES PLUS

Accueil de la mairie  
Place Jean Manceau, Mehun-sur-Yèvre  
02 48 57 30 25

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

La conciliation est une procédure gratuite permettant de trouver une solution amiable pour régler un litige en matière civile entre deux parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Elle concerne les relations entre bailleurs et locataires, les litiges de la consommation, les troubles du voisinage, les litiges en matière prud'hommale...

Le conciliateur de justice reçoit sur rendez-vous à l'espace Maurice Genevoix :

**Christian THEVENIN - 07 53 86 54 44 - cthevenin.conciliateurdejustice@gmail.com**

En savoir plus : <https://www.conciliateurs.fr/>



## PROGRAMME DES ACTIONS



Plusieurs associations et entreprises mehunoises se mobilisent, cette année encore, pour le Téléthon en proposant des actions.

### Samedi 3 décembre de 9h à 13h place Pillivuyt

- tombola pour le gain d'un pack de bière par le Comité de jumelage
- vente de couronnes de Noël et porte-clés par le Comité des fêtes
- deux tombolas pour le gain d'un coffret de 3 bouteilles de vin par le domaine Maxime HUBERT
- deux tombolas pour le gain d'un coffret de 3 bouteilles de vin par le domaine Philippe PIGEAT
- tombola pour le gain de lots en patchwork par Jacqueline AUDEJEAN
- présence des sonneurs des Echos du Val d'Yèvre
- vente de mimosa et tombola pour gagner un tableau par les Peintres de la Forêt
- vente de mangeoires à oiseaux et nichoirs par l'Yèvre de Mer Plongée
- vente de galettes, brioches, café et vin chaud par la Municipalité et l'Office Municipal des Sports
- randonnée pédestre par la RAMY (départ 9h place Pillivuyt).



## MAIS AUSSI

- tombola par l'Amicale de Somme
- vente de gâteaux et boissons au gymnase Herzog par le Basket Club Mehun
- organisation d'un tournoi interne par le Cercle Pongiste Mehunois à la salle du Boulevard de la Liberté
- concert de l'Harmonie municipale à 20h au Centre socioculturel André Malraux
- vente de calendriers du Judo Club Mehun au dojo municipal (1€ reversé par calendrier)
- vente de galettes après les cours par le Karaté Mehunois au dojo municipal
- vente de tote-bags par la Mehunoise Vigilante au gymnase Naveau
- vente de chouquettes par le Lions Club dans la galerie marchande d'Intermarché, le 2 décembre de 9h à 13h
- vente de grilles à la fin des entraînements et au repas de fin d'année par le Mehun Badminton au Gymnase Pierre de Coubertin
- don de la recette de la buvette des matchs de novembre et décembre par l'Olympique Mehun Handball
- tombola lors d'un tournoi du Tennis Club Mehun
- don de 1€ par participant à la Corrida des Dormeux par le VVF Athlé, le samedi 3 décembre dans les rues du centre-ville.

## L'HARMONIE DE MEHUN JOUE POUR LE TÉLÉTHON

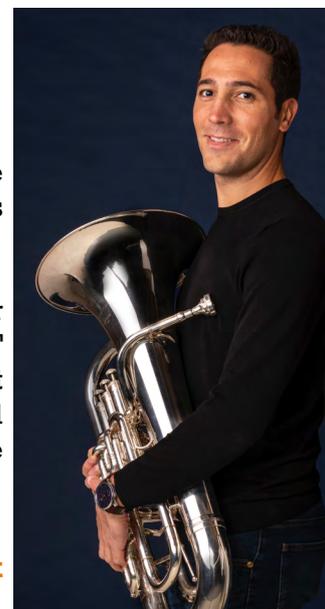


L'Harmonie municipale de Mehun, avec la participation de l'orchestre cadet, invite l'Harmonie des Aix d'Angillon pour jouer une création inédite du compositeur français Olivier CALMEL.

Autre point fort de cette soirée, la présence exceptionnelle de Bastien BAUMET, joueur d'euphonium que l'Harmonie de Mehun aura le plaisir d'accompagner. Bastien BAUMET est un soliste international, lauréat de nombreux concours qui fait connaître son instrument dans le monde entier. Il est actuellement professeur au prestigieux Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon et soliste dans l'orchestre des Gardiens de la Paix (Préfecture de police de Paris).

À cette occasion, les élèves du PEA se verront remettre leurs diplômes.

**Concert le samedi 3 décembre à 20h au Centre socioculturel André Malraux**  
Participation libre.



## SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE

Le service de maintien à domicile proposé par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville s'adresse **aux personnes âgées de 60 ans et plus ainsi qu'aux adultes en situation de handicap, quelque soit leur âge.**

Il a pour mission de contribuer au bien-être des personnes en :

- les soutenant dans les tâches de la vie quotidienne
- préservant ou restaurant leur autonomie
- maintenant et développant des liens sociaux avec leur entourage
- proposant de participer à des activités.

Dans le cadre de ce service prestataire, le CCAS est employeur des personnes qui interviennent dans les domiciles, garantissant ainsi la continuité des interventions pour les bénéficiaires ainsi dispensés de toutes les formalités liées à l'emploi.



CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE



### TÉMOIGNAGE DE MAËLLE, Aide à domicile au CCAS



#### Quelles sont les missions de l'aide à domicile ?

*"L'aide à domicile peut exercer différentes missions :*

- **aide au lever et au coucher**
- **aide à la toilette**
- **ménage**
- **aide et surveillance aux repas.**

*L'objectif principal est de favoriser le maintien à domicile des personnes. La durée d'intervention est variable en fonction des besoins de l'usager et peut être ré-évaluée à tout moment.*

*Nous disposons de fiches d'intervention décrivant les tâches quotidiennes à effectuer dans chaque domicile. Un cahier de transmission nous permet d'échanger avec les autres intervenants du foyer et les alerter sur des situations que l'on a pu remarquer : manque d'appétit, fatigue, etc... On intervient assez régulièrement chez les mêmes bénéficiaires. Cela permet de les rassurer et d'obtenir leur confiance pour faciliter notre intervention."*

#### En quoi votre présence est-elle un plus pour le bénéficiaire ?

*"Pour beaucoup de bénéficiaires, les auxiliaires de vie sont les seules personnes qu'ils voient dans la journée ou dans la semaine. L'aspect humain est important. L'aide à domicile est un lien avec l'extérieur qui permet de garder le contact et rompre l'isolement.*

*Pour les accompagnants, notre présence permet de relâcher la pression et d'obtenir des conseils, rassure les familles et favorise la communication des informations sur l'état général de leur proche."*

#### Quels sont les critères primordiaux pour accéder à cette fonction ?

*"Il s'agit d'un métier accessible à tous où l'expérience est mise en avant. Lorsqu'on exerce cette fonction, on rentre dans l'intimité de leur foyer, il faut « aimer la personne », avoir de l'empathie et de la bienveillance.*

*En revanche, il ne faut surtout pas faire preuve de jugement. Cela risquerait de mettre une barrière entre l'aide à domicile et le bénéficiaire.*

*Le sens de l'organisation est très important. Il faut être capable d'intervenir rapidement et correctement dans le temps qui est donné tout en veillant à rester vigilante aux besoins du bénéficiaire.*

*Des formations existent pour apprendre les notions de base et les évolutions liées aux bonnes pratiques du métier."*

#### Quelle est la différence entre être aide à domicile au CCAS et dans une structure de santé type EHPAD ?

*"La durée d'intervention chez les bénéficiaires est plus courte mais ils disposent de toute notre attention. Le contact avec les familles est plus régulier.*

*Le planning est connu pour le mois. Des ajustements peuvent être faits pour répondre à un nouveau besoin et sont communiqués au plus tôt.*

*Les missions sont localisées uniquement sur la ville favorisant des trajets courts entre deux interventions."*

## TÉMOIGNAGE d'une bénéficiaire



**Comment s'organise l'intervention de l'aide à domicile chez vous ?**

"Ça fait un an et demi que je suis inscrite au service d'aide à domicile.

Nathalie (une aide à domicile) vient chez nous tous les 15 jours pour m'aider à entretenir la maison.

En général, c'est toujours elle sauf si elle est en congés ou en formation. Pendant ses deux heures de présence, elle fait du ménage, du repassage ou des courses, tout dépend de ce dont j'ai besoin. Il suffit que je lui demande.

Il y a quelques temps, j'ai demandé au CCAS d'avoir une visite toutes les semaines car j'étais malade et je ne pouvais pas en faire autant que d'habitude. Sa présence m'aide beaucoup et je me sens plus tranquille quand j'ai quelqu'un à la maison pour m'aider.

On discute aussi un petit peu mais pas trop, car elle n'est là que 2h et la maison est grande. Quand elle arrive, je lui demande ce qu'elle aime comme musique pour lui mettre pendant qu'elle travaille.

Je suis très contente de sa présence, et je suis également très contente de mes échanges avec Madame RONDET.

Quand j'ai besoin de quelque chose, elle est réactive et s'organise au mieux pour nous satisfaire. "

## TÉMOIGNAGE D'EMMANUELLE RONDET, Responsable du CCAS

### Quelle est votre mission au sein du CCAS ?

"Au quotidien, mes missions consistent à proposer des services d'aide à domicile adaptés aux besoins des usagers et à organiser la mise en oeuvre des interventions.

Je peux être contactée par les assistantes sociales des hôpitaux, les assistantes sociales de secteur (Maison Départementale de l'Action Sociale), le Dispositif d'Appui à la Coordination du Cher, les médecins généralistes ou gériatres, les familles, les bénéficiaires pour me signaler un besoin de prise en charge.

Lors de l'entretien téléphonique, j'échange avec eux afin de connaître les besoins en terme de type d'intervention (aide à la personne, entretien etc.) et du nombre d'heures souhaitées. Je fixe un rendez-vous avec eux et je me déplace à leur domicile.

Durant notre échange, je les informe des différentes démarches que je peux effectuer auprès de certains organismes afin de les faire bénéficier des aides financières auxquelles ils peuvent prétendre (caisses de retraite, conseil départemental, mutuelles...) ainsi que des différents services et aides proposés par le CCAS :

- accompagnement et de transport
- animation "La maison de Janine"
- portage de repas à domicile
- aides sociales : aide alimentaire et aide au paiement des factures
- actions annuelles : colis de Noël, repas des anciens et aide au chauffage.

Le document essentiel demandé reste l'avis d'imposition afin de définir les tarifs applicables.

Cette visite me permet d'évaluer leur autonomie et l'environnement dans lequel ils évoluent pour voir si leur habitation est adaptée ou s'il faut du matériel supplémentaire pour que l'aide se fasse dans les meilleures conditions pour eux et pour nos agents.

Ensuite, je définis avec eux les horaires et jours de passage au domicile en fonction de leurs disponibilités. Je les informe que le service fonctionne 7j/7 et que les interventions sont assurées pendant les congés.

Une fois que la personne a donné son accord, nous pouvons débiter.

En fonction des informations ou nouveaux besoins qui me sont remontés par la famille, l'utilisateur ou les agents, je réadapte le plan d'aide. Je reste disponible sur rendez-vous au CCAS ou au domicile du bénéficiaire.

Pour les personnes de moins de 60 ans, le CCAS peut également intervenir pour des missions ponctuelles de ménage à la demande des mutuelles."



## POSTES À POURVOIR

Des postes d'aide à domicile en CDD sont régulièrement à pourvoir :

- amplitude horaire possible : 7h30/19h30 (avec coupure)
- expérience exigée en l'absence de diplôme
- moyen de locomotion obligatoire (voiture, vélo, scooter...)
- pass sanitaire requis

Pour postuler : CV et lettre de motivation à adresser à l'accueil du CCAS.

## DON AU CCAS

Le CCAS est le moyen privilégié par lequel la solidarité locale peut réellement s'exercer. Chacun peut apporter son soutien en faisant un don auprès du CCAS. Les sommes versées sont intégralement redistribuées. Ce don est reconnu d'utilité publique, il est donc déductible d'impôt. Les dons peuvent être déposés ou envoyés au CCAS, place Jean Manceau, par chèques libellés à l'ordre du Trésor Public.

## RENTRÉE SCOLAIRE

Le 1<sup>er</sup> septembre, 498 élèves ont fait leur rentrée dans les écoles de la ville : 317 en élémentaire et 181 en maternelle.

Arrivée d'une nouvelle institutrice à l'école élémentaire des Charmilles, Madame RENARD, liée à l'ouverture d'une classe supplémentaire de niveau CE1/CE2.



Arrivée d'une nouvelle directrice à l'école maternelle Jules Ferry, Madame JUELLE.



Fréquentation journalière moyenne des différents services périscolaires :

- 300 enfants pour la restauration scolaire
- 80 pour les accueils du matin et du soir
- 57 pour l'accueil du mercredi.

Ces chiffres en hausse montrent la satisfaction des familles pour le service proposé.



## L'ALMY AU SERVICE DES ENFANTS

L'Aide aux Leçons de Mehun-sur-Yèvre (ALMY) est une association créée en 2006 qui intervient dans toutes les écoles mehunoises pour l'accompagnement aux leçons.

Les animateurs, tous bénévoles, accueillent les enfants dès la fin des classes dans des locaux mis à disposition par la municipalité. Ils leur apportent une aide à l'apprentissage et des conseils d'organisation. Des activités ludiques sont proposées pour clôturer la séance.

Ce soutien s'adresse principalement aux enfants pour lesquels ce temps est plus difficile.

Pour la rentrée 2022/2023, l'ALMY accueille 30 enfants sur les trois écoles élémentaires de la ville, les lundis, mardis et/ou jeudis de 16h30 à 17h30 (selon les écoles).

Malheureusement, l'association manque de bénévoles pour pouvoir accueillir davantage d'élèves. Les personnes souhaitant donner un peu de leur temps peuvent la rejoindre :

[almymehun18@gmail.com](mailto:almymehun18@gmail.com)

## PROJET PÉDAGOGIQUE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Cette année, le projet pédagogique des accueils périscolaires est orienté vers le respect de l'environnement, la citoyenneté et le savoir-vivre ensemble.



- **À l'accueil Marcel Pagnol** (7 rue Jacques Cœur) :  
« Dans mon Jardin ».

Cette thématique connecte les enfants à la nature et leur fait prendre conscience de l'importance du vivant qui les entoure : plantations, création de nichoirs à partir de matériaux recyclés, fabrication de lutins en argile, dessins, chansons et lectures autour de la thématique.

- **À l'accueil du Centre/Château** (place du Château) :  
« Citoyenneté et savoir vivre ensemble ».

À travers l'univers d'Harry Potter, ils seront amenés à développer le «vivre ensemble», la responsabilité et l'appartenance à un groupe autour de défis et jeux collectifs.

- **À l'accueil Jules Ferry/Charmilles** (Bd de la Liberté) :  
« Les éco-gestes et la biologie ».

Ils partiront à la découverte des insectes et de la nature pour en appréhender la biodiversité. Ils réaliseront des défis éco-gestes associant leurs camarades et leurs parents.

L'accueil périscolaire (avant/après classe) est un service proposé aux familles dont les enfants sont scolarisés sur la commune.

Ce projet pédagogique sera également celui de l'accueil du mercredi au Centre de Loisirs.

## "PRENDS SOIN DE TA PLANÈTE !"

C'est autour de cette thématique que le séjour d'automne proposé par le Centre de Loisirs de la ville a été animé. Les enfants ont pu participer à de nombreuses activités et sorties :



Sortie nature



"Nettoyons la ville"



Conte - impro



Réalisation de produits cosmétiques



Fabrication de couronnes d'automne

# 22 | Enseignement Artistique

## ■ RENTRÉE DU PEA

**Une rentrée prometteuse à la hauteur des ambitions culturelles de la ville.**

Le Pôle d'Enseignement Artistique accueille cette année 310 élèves :

- 245 élèves à l'école de musique, répartis dans 12 disciplines instrumentales.
- 65 élèves à l'école d'arts plastiques.

Pour répondre à une demande croissante, un cours de dessin supplémentaire a été ouvert à destination des enfants.

Plusieurs rendez-vous sont déjà à noter :

- **Samedi 3 décembre** : concert à l'occasion du Téléthon au Centre socioculturel André Malraux
- **Mardi 13 décembre** : audition de Noël des classes d'éveil musical, de formation musicale 1<sup>er</sup> cycle et chorale enfants au Centre socioculturel André Malraux
- **Jeudi 2 février** : audition de violons à l'Espace Maurice Genevoix
- **Samedi 11 mars** : concert des ensembles à la collégiale Notre-Dame.

De nombreuses autres manifestations auront lieu tout au long de l'année et seront annoncées ultérieurement sur l'agenda du site de la ville et la page Facebook du Pôle d'Enseignement Artistique.



## ■ CHORALE VOCA'SONG

En 2023, la chorale Voca'Song interprétera un nouveau programme constitué de variétés françaises.

Zazie, Olivia Ruiz, M, Julien Doré et la comédie musicale « Les Misérables » seront repris par la quarantaine de choristes amateurs accompagnée par des musiciens du Pôle d'Enseignement Artistique.

Les répétitions ont lieu le lundi de 20h à 22h au PEA.

Le 24 mars 2023 à Nérondes, les chorales de Mehun et de Nérondes interpréteront des extraits de la comédie musicale « Les Misérables ».



**Inscription à la chorale :**

**02 48 57 01 62**

**[emmm.secretariat@ville-mehun-sur-yevre.fr](mailto:emmm.secretariat@ville-mehun-sur-yevre.fr)**

## ■ CLASSE ORCHESTRE

Suite à une première année d'apprentissage, les élèves de CM1 de l'école des Charmilles approfondissent leur pratique des instruments : saxophone, flûte traversière, trompette, clarinette, euphonium, trombone et percussions.

Très appréciée, cette initiation a conduit plusieurs élèves à rejoindre l'école de musique.

La pratique d'une activité musicale a des effets bénéfiques sur les facultés d'apprentissage scolaire des élèves en renforçant leur concentration en classe.

Un concert en juin clôturera ce cycle.



## NOUVEAUX HORAIRES

À la suite d'un sondage et pour mieux satisfaire les usagers, les horaires de la bibliothèque ont été modifiés en intégrant notamment une ouverture le samedi après-midi :

- **Mardi : 9h-12 / 14h-18h**
- **Mercredi : 9h-12h30 / 14h-18h30**
- **Vendredi : 15h-19h**
- **Samedi : 10h-12h / 14h-16h**

Fermée les lundis et jeudis toute la journée et les vendredis matin.



La bibliothèque Alain-Fournier est ouverte à tous et des bibliothécaires guident les lecteurs dans leurs choix. L'accès et la consultation d'ouvrages sur place sont libres et gratuits. Les ouvrages sont empruntables sur inscription.

Le catalogue est disponible en ligne.

### Informations :

02 48 57 15 16

13 rue Émile Zola.

<https://mehun-sur-yevre.bibli.fr>

## QUELQUES DERNIERS TITRES ACHETÉS

- Le livre des sœurs de Amélie NOTHOMB
- Chien 51 de Laurent GAUDÉ
- Cher connard de Virginie DESPENTES
- L'homme peuplé de Franck BOUYASSE
- L'île haute de Valentine GOBY
- Les vertueux de Yasmina KHADRA
- Nous irons mieux demain de Tatiana DE ROSNAY
- Angélique de Guillaume MUSSO
- V13 de Emmanuel CARRÈRE
- L'archipel des oubliés de Nicolas BEUGLET
- On était des loups de Sandrine COLLETTE
- Les masques éphémères de Donna LÉON
- C'est le monde à l'envers de Nicolas VANIER



## CHALLENGE MEHUN-MURG

Les 25 et 26 juin, nous avons reçu nos amis de Murg pour le traditionnel "challenge". Soixante Murgois, emmenés par Adrian SCHMIDLE, maire de Murg et Angelika CORNU, présidente du comité allemand, sont venus pour un week-end mémorable.

Arrivés le vendredi en soirée, ils ont été accueillis par Jean-Louis SALAK, maire, et les familles mehunoises les hébergeant.

Le lendemain matin a été dédié à une balade guidée dans la ville. Le maire a fait découvrir les travaux réalisés et les projets en cours à son homologue. L'après-midi était consacré aux jeux qui, à cause d'une météo pluvieuse, se sont déroulés au gymnase Pierre de Coubertin et sous la halle couverte de nos amis boulistes. Organisés par les associations mehunoises que nous remercions, les jeux ont été l'occasion de joutes amicales entre nos deux équipes composées de sportifs, de membres d'associations, d'élus... Dans un grand respect et avec beaucoup de convivialité, ils furent très disputés et chacun a donné le meilleur de lui-même. Les maillots jaunes et bleus donnaient une superbe image de notre jumelage *"Ensemble pour l'Amitié et la Paix"*.

Le samedi était aussi jour de la Fête de la musique, un groupe de musiciens de Murg-Niederhof s'est joint à l'Harmonie de Mehun pour le concert donné au Centre socioculturel. Un grand moment musical !

La soirée était réservée à un moment convivial de partages animé par nos amis musiciens qui ont beaucoup aimé le Quincy...

Le dimanche matin, Jean-Louis SALAK et Adrian SCHMIDLE, Philippe HUBERT et Angelika CORNU, ont dévoilé la plaque en l'honneur de notre ville jumelle, installée au "Jardin de Murg". Les deux harmonies ont joué ensemble les hymnes français, allemand et européen. Après quelques discours et un "brunch", il était temps de dévoiler le nom du vainqueur du challenge. Les juges-arbitres constataient l'égalité aux points entre nos deux équipes mais déclaraient Murg vainqueur pour sa prestation à "l'extérieur".

L'amitié entre nos deux villes est sortie grandie de ce superbe week-end. Le "Chat" est reparti à Murg, nous gardons plein de superbes images et souvenirs de ce challenge très réussi.

**Vive Mehun-Murg  
"Ensemble pour l'Amitié et la Paix".**

**Philippe Hubert**  
Président du Comité de jumelage



## UNE MEHUNOISE EN SÉJOUR À MURG

Sinead AUGÉ a réalisé un stage d'étude de deux mois à Murg. Après une première rencontre lors du "challenge", elle a été chaleureusement accueillie par la municipalité qui a mis à sa disposition un logement et un vélo électrique pour ses déplacements.

Durant ce séjour, Sinead a travaillé dans différentes structures d'accueil pour enfants (jardin d'enfants, ferme pédagogique etc.) et a participé aux événements qui ont animé la ville.

Les Murgois ont été enchantés de sa présence et espèrent la revoir très vite.

**Le Comité de Jumelage propose aux étudiants mehunois qui souhaitent réaliser un stage en Allemagne de le contacter pour être mis en relation avec le Comité de Murg.**

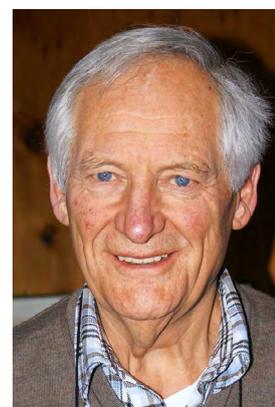
[mehunmurg@orange.fr](mailto:mehunmurg@orange.fr)



## HOMMAGE

La ville de Mehun vient de perdre un ami, Heinz-Jörg KÜSPERT, membre fondateur du jumelage, grand pacifiste, amoureux de Mehun et grand défenseur de l'amitié entre les deux communes.

Monsieur le maire témoigne, au nom de tous les Mehunois, sa sympathie à sa famille et à la ville de Murg.



# CET ÉTÉ À MEHUN



Exposition Vassil IVANOFF



Challenge Mehun-Murg



Fête de la musique



Jardins en Fête



14 Juillet



Visites de nuit



Marché du 14 août



Canal à vélo



Les petites mains au musée



Crime au Château



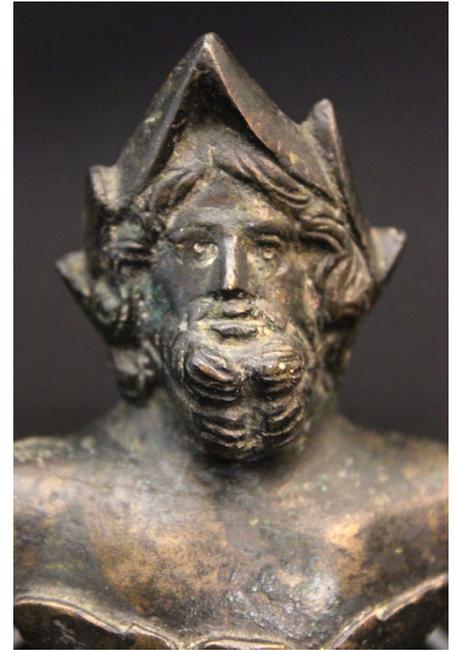
Journées du Patrimoine



## UN SAMEDI TRÈS ARCHÉOLOGIQUE

Le samedi 18 juin, dans le cadre des Journées européennes de l'archéologie, le musée proposait aux visiteurs de découvrir les dernières œuvres restaurées. Cette manifestation traditionnelle est l'occasion de montrer le "dessous des cartes" : le travail de conservation préventive permettant de transmettre nos témoins archéologiques. Grâce aux fonds de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la Région Centre-Val de Loire, la ville peut présenter le résultat des recherches archéologiques réalisées sur le site du château et au cœur de la cité.

Le quotidien de nos ancêtres se révèle ainsi à tous, avec souvent quelques belles surprises cachées sous les corrosions.



## VISITE DE NUIT DU CHÂTEAU-MUSÉE CHARLES VII

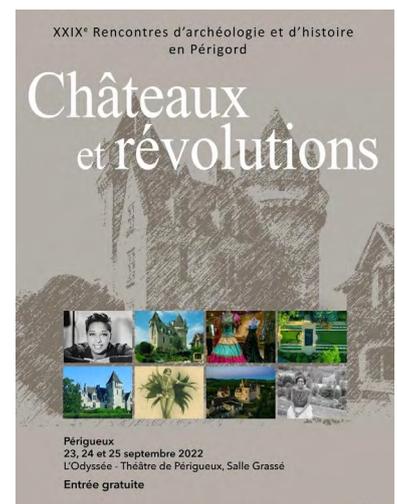
Trois cents curieux d'histoire(s) sont venus visiter ou redécouvrir les salles basses du château, les nouveautés de la librairie, les stands d'archerie et de jeux médiévaux. La saynète du "singulier herboriste" mettant en scène un drôle d'apothicaire a remporté un vif succès et, sous les voûtes du donjon, le public a été conquis par la harpe de Cécile REUSSE. Une belle nuit, pour rappeler qu'il y a six cents ans, Charles de Berry, dauphin de France, était proclamé roi Charles VII, ici même au château de Mehun et découvrir le rôle des érudits et des autorités dans la sauvegarde du château au XIX<sup>e</sup> siècle. Une belle nuit aussi, pour parler perruches, ménageries princières, montrer combien l'hygiène était importante au Moyen Âge !

## MEHUN, ON EN PARLE AILLEURS

Mehun était invitée aux 29<sup>e</sup> rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord dont le thème était "Château et révolutions". La Révolution a été abordée sous l'angle de la révolution artistique de Jean de Berry à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Avec son histoire partagée entre Moyen Âge et porcelaine, la ville était également présente lors du colloque de Limoges. Une rencontre interdisciplinaire a permis de replacer les artistes et les industriels de notre cité au centre des grandes créations du XIX<sup>e</sup> siècle.

"La Spéciale" de la manufacture Pillivuyt était l'un des maillons des échanges entre les centres de productions limougeauds, parisiens et bourbonnais.



## LES JOURNÉES DU PATRIMOINE SOUS LE SOLEIL !

Les 17 et 18 septembre, les Journées du Patrimoine avaient pour thème "patrimoine durable".

Près de 700 personnes ont découvert des métiers de la conservation, ainsi que des possibilités de restaurer et de maintenir son patrimoine avec des matériaux naturels et durables. La Fondation du patrimoine et les Maisons Paysannes de France ont présenté des aides techniques et financières. Des aubades musicales de l'école municipale ont animé cette manifestation.

Anicet BORDILLAT a pratiqué le banchage chaux-chanvre, un mélange d'une redoutable efficacité face au chaud et au froid. Claude TABARY et sa petite équipe ont bâti un colombage en argile crue, tandis que Cyril DAMIENS pratiquait son art de tailleur de pierre.

Dans les salles du musée, Bruno de PIREY a exposé ses dessins de créations et de restaurations de vitraux et expliqué sa démarche autour du projet "La Fabrique des Arts".

Marie TEYSSOU, tapissière mehunoise représentait les métiers d'art.

L'aquarelliste Jean CHEN a présenté ses restitutions du château-résidence de Mehun et ses travaux en cours autour de l'épopée de Jeanne d'Arc.

Deux belles journées partagées !



## CIRCINO, LE CHASSEUR DE TRÉSORS

La ville fait partie des 36 communes sélectionnées par la société Créacom Games pour son jeu de société "Circino, le Chasseur de trésors – Destination Cher". Ce jeu permet à toute la famille de partir à la découverte du Cher à travers ses multiples curiosités et trésors cachés. Il est disponible à l'achat sur le site internet de la société.

<https://www.creacomgames.com/circino-18>



## CONFÉRENCE

Le 20 novembre a eu lieu à l'espace Maurice Genevoix une conférence intitulée "Un Habsbourg à Mexico !" un partenariat du Groupe Historique et Archéologique et du Souvenir Napoléonien délégation Berry-Val de Loire.

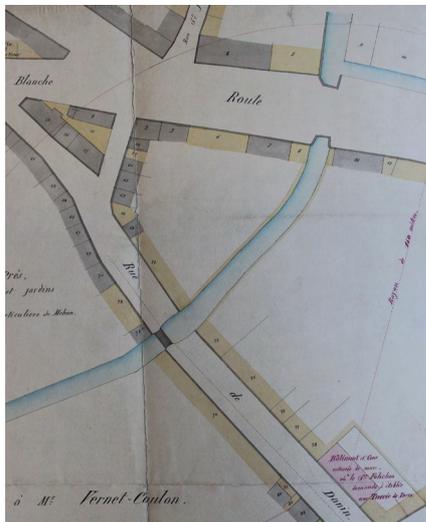
## GANDEBERT ET L'ANNAIN

Le quartier de Gandebert est historiquement lié à la ménagerie du château, au fief de La Talle puis à la création de l'hospice et de la place publique située plus en avant. Mais en fait, c'est un peu plus compliqué...

Gandebert, c'est d'abord le nom d'un hôtel, sorte de maison fortifiée qui marquait la pointe nord du territoire de Thinay-Barmont et vraisemblablement situé dans les actuels jardins de la rive gauche de la rivière de l'Annain.



À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Louis Sathenat en fait l'aveu (la reconnaissance de bien) par-devant les officiers du duc de Berry. Cette maison forte était bordée de fossés, alimentés par les eaux du Dannain ! Non, il n'y a pas de faute, la rivière Annain, mal orthographiée lors de la création de l'un des cadastres a perdu son "D". Étymologiquement "Annain" ne veut rien dire, alors que le Dannain, vient du latin Dadonna, le ruisseau des Dames... En tous les cas, au sortir des marais de Couet et de la Belle-Fontaine et avant de gagner les prairies aménagées du château, c'est bien par ici qu'il fallait franchir le gué pour aller vers l'actuel village de Barmont.

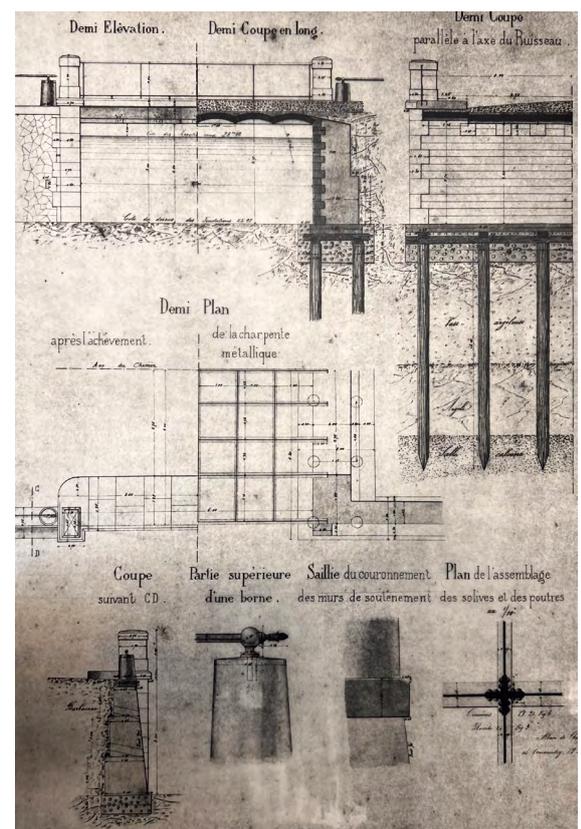


Dans le porte-documents des plans d'alignements de 1839, s'est glissé un plan dit "commodo-incommodo" de 1875 représentant le quartier. M. Folichon demande l'autorisation de modifier ses installations porcines. Le gué du Danin est alors relevé avec précision. Un lavoir privé (avant son expropriation et son extension en lavoir public) est déjà en place, une passerelle piétonne est installée en fond de vallée, le passage charretier se faisant à gué ; ce même gué ayant également une fonction d'abreuvoir.

Alors qu'Auguste-Henri Boulard est maire de Mehun, il expose le 29 juillet 1880 que la passerelle de Gandebert est en mauvais état, qu'il y a lieu de la reconstruire et que cette reconstruction coûtera au moins 1200 francs. Il pense qu'il serait préférable d'établir un pont de pierre... Il précise qu'il convient de se dépêcher pour obtenir des subventions car après 1882, il est possible que la commune devrait pourvoir à l'intégralité de cette dépense. Sous-entendu, tout ceci est suspensif à la réélection du député Boulard et à la majorité cantonale...

En octobre suivant, le conseil doit choisir entre deux tracés ; un mixte des deux est choisi ouvrant ainsi la voie vers les expropriations nécessaires. En 1882, le nouveau pont s'élève, moderne, avec ses voûtains en fer et arcs de briques, sur piles en pierre et pieux battus de bois. C'est à cette époque que se prépare la séparation entre l'Église et l'État et, de fait, le pont ne sera jamais baptisé.

Dans la suite de la démission de M. Boulard pour des raisons professionnelles (nomination près la cour d'appel de Bourges), le docteur Camille Méraut devient maire et souhaite créer un véritable hospice à Mehun. En 1888, le Conseil municipal achète le fief de La Talle, une maison bourgeoise équipée d'une vaste verrière transformée en sanatorium. Un budget est alloué pour transformer le lieu en un espace de santé, équipé d'un dispensaire et de salles de soins. Une première aile, destinée à l'accueil des femmes, puis une seconde destinée aux hommes sont construites. En cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle et toujours dans un souci d'hygiène, des fossés sont tracés le long du chemin de Barmont pour dégager des eaux stagnantes vers l'Annain, l'abreuvoir est réparé, la place est aménagée en étoile et des arbres sont plantés afin d'assurer des ombrages propices au repos. Enfin, anecdote, les premiers panneaux routiers font leur apparition afin de réglementer le passage des lourds charrois des carriers de Barmont vers la Sologne.



## DÉCEMBRE

**DU 1<sup>ER</sup> AU 24 DÉCEMBRE**

**Calendrier de l'Avent**

Des offres chez les commerçants de la ville annoncées chaque jour sur notre page Facebook. (liste disponible dans les commerces participants)

**1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE | 18H30**

**Réunion d'information publique  
Mutuelle communale**

**par Bourges Plus**

Centre socioculturel André Malraux

**2 DÉCEMBRE | 18H30**

**Lancement des illuminations  
de Noël**

**par la Municipalité**

Place Pillivuyt

**3 DÉCEMBRE | 9H>13H**

**Téléthon**

**Place Pillivuyt**

**3 DÉCEMBRE | 14H**

**Arbre de Noël des écoles  
maternelles**

**par la Municipalité**

Centre socioculturel André Malraux

**3 DÉCEMBRE | 18H30**

**Corrida des Dormeux**

Départ sous l'Horloge

**3 DÉCEMBRE | 20H**

**Concert**

**par l'Harmonie municipale**

Centre socioculturel André Malraux

**5 DÉCEMBRE | 18H**

**Journée nationale d'hommage aux  
morts pour la France en Algérie,  
Maroc et Tunisie**

**par la Municipalité et l'Entente AC et VG**

Place Claude Debussy

**6 DÉCEMBRE | 18H30**

**Conseil Municipal**

Salle du Conseil de la Mairie

**15 DÉCEMBRE | 12H**

**Repas de l'Amicale des Anciens**

Centre socioculturel André Malraux



**16 DÉCEMBRE | 14H30**

**Collecte de sang**

**par l'association pour le don de sang  
bénévole**

Centre socioculturel André Malraux

**17 DÉCEMBRE | 13H13 > 15H50**

**Voyage en train à la recherche du  
Père Noël**

**par l'association du CFTST**

Départ de la gare

**17 DÉCEMBRE | 16H>21H**

**Marché de Noël**

**par le Comité des Fêtes**

Place du Général Leclerc

**18 DÉCEMBRE | 10H>18H**

**Marché de Noël**

**par le Comité des Fêtes**

Place du Général Leclerc

**31 DÉCEMBRE | 20H**

**Réveillon du Nouvel An (sur réservation)**

**par le Comité des Fêtes**

Centre socioculturel André Malraux

## JANVIER

**7 JANVIER | 19H**

**Rifles**

**par Judo Club Mehun**

Centre socioculturel André Malraux

**8 JANVIER | 14H**

**Rifles**

**par Judo Club Mehun**

Centre socioculturel André Malraux

**14 JANVIER**

**Loto**

**par l'Amicale Marcel Pagnol**

Centre socioculturel André Malraux

**18 JANVIER | 19H**

**Vœux à la population**

**par la Municipalité**

Centre socioculturel André Malraux

**19 JANVIER | 14H**

**Goûter de l'Amicale des Anciens**

Centre socioculturel André Malraux

## FÉVRIER

**16 FÉVRIER | 14H**

**Goûter de l'Amicale des Anciens**

Centre socioculturel André Malraux

## MARS

**7 MARS | 18H30**

**Conseil Municipal**

Salle du Conseil de la Mairie

**16 MARS | 14H**

**Goûter de l'Amicale des Anciens**

Centre socioculturel André Malraux

**19 MARS | 11H**

**Journée nationale du souvenir et  
de recueillement à la mémoire des  
victimes civiles et militaires de la  
guerre d'Algérie et des combats en  
Tunisie et au Maroc**

**par la Municipalité et l'Entente AC et VG**

Place Claude Debussy

### OFFICE DE TOURISME

Des visites guidées et animations sont régulièrement proposées par l'Office de Tourisme.

Renseignements : 02 48 57 35 51

### MARCHÉ

Le marché a lieu tous les mercredis matin sur la place du Général Leclerc.

### MUSÉES

Le Pôle de la Porcelaine et le Château Charles VII ouvriront à partir du samedi 18 mars.

Renseignements : 02 48 57 06 19



Suivez l'actualité et les alertes de Mehun-sur-Yèvre avec l'application gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur [app.panneaupocket.fr](http://app.panneaupocket.fr)

Disponible gratuitement sur



### CORRESPONDANT PRESSE

**Berry Républicain**

Nadine GRANDJEAN

06 84 54 89 94

[nadine.grandjean18@orange.fr](mailto:nadine.grandjean18@orange.fr)

**MEHUN SUR YÈVRE**

**PLACE DU CHÂTEAU**

**17 DÉCEMBRE  
16H00-21H00**

**18 DÉCEMBRE  
10H00-18H00**

# **MARCHÉ DE NOËL**

**AVEC LA PRÉSENCE DU PÈRE NOËL  
ET DE SES LUTINS,  
ANIMATIONS POUR ENFANTS**

**PRODUCTEURS  
ET ARTISANS LOCAUX**

**BUVETTE ET  
RESTAURATION ,  
SUR PLACE**

**ORGANISÉ PAR**

Comité des Fêtes



Mehunois

RENSEIGNEMENTS AU :

06.98.18.68.60

COMITEDESFETESMEHUNOIS@GMAIL.COM

## Agir ensemble POUR UN AVENIR DURABLE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Sans être climatologue ou écologiste affirmé, il faut bien se rendre à l'évidence, ces trois dernières années nous ont démontré que nous étions entrés dans une ère de changement climatique important. Sans pour autant dire que l'homme en est entièrement responsable, il en est sûrement du moins un élément accélérateur au vu de l'évolution industrielle mondiale depuis le siècle dernier.

De par sa rareté dans certains pays ou, au contraire, par les conséquences désastreuses qu'elle provoque au travers des inondations ou des tornades à répétition dans d'autres contrées, l'eau devient l'enjeu principal de cette transformation qui impacte déjà la planète entière.

Élément vital de notre survie, trop longtemps inconsidérée de par son abondance, elle devient désormais le symbole d'un changement de nos habitudes de consommation. Réduire sa pollution, améliorer sa qualité, changer les modes de cultures trop gourmandes en ressource, assurer une meilleure distribution de cette eau auprès des populations deviennent déjà des priorités d'actions tant politiques qu'individuelles, chacun devant prendre conscience des conséquences de ses gestes ou décisions.

**Ainsi, à Mehun-sur-Yèvre**, une nouvelle station d'épuration a vu le jour en 2016, elle nous permet de mieux traiter les eaux usées et de garantir une meilleure qualité de leur rejet dans le milieu naturel. Nous avons régulièrement remplacé nos réseaux d'eau potable trop anciens et installé des capteurs permettant de détecter rapidement d'éventuelles fuites. Un nouveau captage, garantissant une eau avec un taux de nitrate très faible, a été réalisé à Quincy et est en cours de maillage avec le réseau d'eau de Bourges Plus, apportant ainsi une sécurité pour Mehun en cas de problème avec le puisage actuel.

D'autres travaux importants seront réalisés par l'agglomération sur notre réseau qui nous permettront d'avoir une gestion plus responsable de la distribution et de la consommation de l'eau potable.

Nous travaillons également avec notre service Espaces Verts à la plantation d'espèces florales et d'arbres résistant mieux aux nouvelles conditions climatiques et nécessitant moins d'arrosage. D'autres pistes éco-responsables sont actuellement à l'étude.

**Tous ensemble soyons maîtres de notre avenir et donc de celui que nous laisserons aux générations futures !**

Jean-Louis SALAK, Béatrice FOURNIER, Christian JOLY, Elvire CLEMENT, Christian GATTEFIN, Nicole HUBERT, Alain BLIAUT, Annie VAN DE WALLE, Bruno MEUNIER, Sophie BROSSIER, Fabienne THIAULT, Pedro DA ROCHA, Annie HOUARD, Christophe GRANGETAS, Stéphanie BUREAU, Patrick BOUCHONNET, Patricia PIGEAT, Denis BAUGÉ, Véronique FERNANDES, Michel PATIN, Yasmine LEFEBVRE, Erick GEIGER, Maryse MARGUERITAT, Nicolas KOCH.

## Mehun-sur-Yèvre, c'est VOUS !

Chères Mehunoises,  
Chers Mehunois,

La situation mondiale et économique impacte nos vies, l'inflation et les difficultés énergétiques nous imposent à tous de faire attention et d'avoir une sobriété énergétique et une sobriété au niveau des dépenses.

Mais nous devons garantir à nos enfants de la considération pour leur bien être et leur éducation et ne pas les sacrifier. Ils ont déjà été suffisamment malmenés par la crise covid.

12°C, non, ce n'est pas la température de la piscine que nous désespérons de voir un jour rouvrir.

12°C, c'est la température à laquelle ont été accueillis les enfants Mehunois à la rentrée ce lundi 7 novembre.

En effet, les parents ont été informés à 08h00 de la température dans les classes et ont été encouragés à couvrir leurs enfants en conséquence pour le temps de classe.

Nous jugeons cette situation inadmissible.

La municipalité aurait dû anticiper l'allumage du chauffage à la fin des vacances et vérifier que les conditions de température étaient adéquates pour le retour des enfants en classe.

De plus, la réactivité de l'entreprise chargée de rallumer le chauffage est également mise en cause car elle ne s'est déplacée qu'aux alentours de 11h alors que les enseignants ont donné l'alerte trois heures plus tôt.

Espérons que cela ne se reproduira pas.

Nous imaginons que cet allumage tardif avait pour but de réaliser des économies dans le contexte actuel. Malheureusement, s'agissant des économies réalisées par la municipalité, le point de la température dans les classes n'est pas le seul qui impacte le quotidien de nos enfants.

Nous pourrions également évoquer l'absence d'eau chaude pour se laver les mains ainsi que la restriction de papier pour se les essuyer. Ces deux éléments combinés font que nos enfants reviennent de l'école avec les mains abîmées, gercées, voir en sang.

N'y a-t-il pas d'autres postes de budget pour réaliser des économies que d'impacter le confort de nos enfants dans leur quotidien scolaire ?

Mais revenons à la piscine dont nous vous parlions en préambule.

Les études de réhabilitation nous ont été annoncées lors du conseil municipal en date du 30 mars 2021 et prévu depuis la campagne municipale. Malgré plusieurs interrogations, à ce jour, un an et huit mois plus tard, nous n'avons aucune nouvelle de ces études.

Dans l'intervalle, cela signifie que nos enfants n'ont pas accès à l'enseignement qui leur est dû compte tenu des examens à passer durant les années de collège. L'apprentissage de la natation est une mission de service public. L'accès à des cours de natation devrait pouvoir être possible dès l'école primaire, permettant aux enfants en fin de collège de savoir nager. Compte tenu de l'absence de solutions mises en place par la municipalité, les parents de collégiens ont été invités à prendre en charge eux-mêmes les cours de natation. Malheureusement, cela n'est pas possible pour toutes les familles. Sans oublier que depuis maintenant trois étés et malgré les canicules, la piscine extérieure reste fermée.

Aujourd'hui, nous n'avons pas accès à la totalité des informations, nous ne sommes donc pas en mesure de pouvoir proposer des solutions concrètes mais il nous semble opportun de mettre en œuvre des moyens humains pour faire avancer les réflexions autour de ce dossier.

En tant qu'élus, nous restons à votre écoute pour porter vos idées lors des futurs conseils municipaux.

Jérémy FABRE, Philippe DEBROYE, Edyta KOBYLANSKA,  
Corinne DUFOURT, José MATEU

## FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

La mairie sera fermée les samedis 24 et 31 décembre, les lundis 26 décembre et 02 janvier au matin.

L'Espace Loisirs sera fermé du 19 décembre au 2 janvier inclus. Les horaires d'ouverture du secrétariat du Service Enfance/Jeunesse/Affaires scolaires seront communiqués sur l'Espace Famille.

La bibliothèque sera fermée du jeudi 22 décembre au lundi 2 janvier inclus.



# Animations de Noël

CHEZ VOS COMMERCANTS



**DU 1<sup>er</sup> AU 24 DÉCEMBRE**  
**CALENDRIER DE L'AVENT**

Découvrez chaque jour  
de nouvelles offres.



VILLE DE  
**MEHUN**  
SUR YÈVRE